

« BIO CENTRE »
Association de la filière biologique en région Centre
Siège social : Cité de l'Agriculture
13, avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLEANS cedex 9
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 23 septembre 2013**

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à Blois le 23 septembre 2013 à 14h00 sur convocation adressée par courrier électronique, comme prévu par l'article 8 des statuts, en date du 5 septembre 2013.

Présents :

Administrateurs titulaires :

Jacques Dyonet (La Riche en Bio)
Christophe Fertré (Biocoop Salut Terre)
Éric Lelièvre (FRSEA Centre)
Gilles Renart (Agralys bio)
Benoit Gueroult (Allaire SA)
Claude Gaulandeau (EARL de Pontijou)
Philippe Riffard (SCA le Biotope)
Jean-François Vincent (EARL de la Chaume du Chat)

Administrateurs suppléants :

Pascal Vergnaud (MFR de l'Orléanais)

Autres :

Serge Boutron (Fournil St Honoré)
Eric Béliard, directeur Bio Centre
Jean-Christophe Grandin, coordinateur amont Bio Centre

Absents / excusés :

Administrateurs titulaires :

Agnès Zoppé (Biocoop Au Bourgeon Vert)
Coralie Demeure (Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire)
Etienne Gangneron (Chambre régionale d'agriculture)
Christophe Vours (Coop de France Centre)
Pierre-Yves Goussard (Fleurs de Pétrin)
Vincent Vandennebeele (Biofood Touraine)
Serge Mautouchet (SMC Serge Mautouchet) >> *pouvoir à Benoît Guéroult*
Emmanuel Bourgy >> *pouvoir à Philippe Riffard*
Julien Jansen (GAEC du Coudray) >> *pouvoir Jean-François Vincent*
Sylvain Pothier

Administrateurs suppléants :

Martine Trofleau (Association La Presle)
Gaudais distribution
Emmanuel Leroux (Confédération Paysanne)
Laurent Dousselin (Conserves du Blaisois)
Christophe Riandière (Sopa Orléans SAS)
Joël Durand (GAEC Val Pré Vert)
Viviane Macheroux (SCAE Chavigny-Macheroux)
Vincent Touzeau (GAEC Saute Moutons)

Au total, 11 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le Conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 13 juin 2013.
- Compte-rendu de la réunion du GRAB ou collège « producteurs » du 23 septembre et points proposés à l'ordre du jour.
- Point sur la conjoncture des filières biologiques.
- Actions en cours.
- Compte-rendu de la réunion des collèges « préparateurs » et « distributeurs » du 11 septembre dernier.
- Admission nouveaux adhérents.
- Divers (point cotisations, Feader, Bio Centre Mag n°10 ...)

Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 13 juin 2013

Christophe Fertré fait part de son souhait que le procès-verbal soit envoyé bien avant, et non quelques jours avant la réunion du conseil d'administration.

Le procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 13 juin 2013 est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu de la réunion du GRAB ou collège « producteurs » du 23 septembre et points proposés à l'ordre du jour

Philippe Riffard présente les points abordés lors de la réunion du GRAB de ce jour :

- Réflexion sur un poste administratif mutualisé entre les GAB dans le cadre du dispositif « emploi d'avenir ».
- Choix des nouveaux logos pour les GAB et d'un logo pour le GRAB sur le modèle adopté par le réseau FNAB (fleur de sarrasin).
- Participation au coût d'un poste de chargé de mission mutualisé sur le bassin hydrographique Seine Normandie avec les régions concernées.
- Mutualisation d'un bulletin d'information interGAB.
- Retour sur la rencontre des représentants de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) de la région Centre le 17 septembre dernier.

Les producteurs souhaiteraient élargir les remboursements des frais et indemnisation à des producteurs désignés par le GRAB (pas seulement aux membres des collèges), lors de représentation ou de participation à des actions de promotion pour le compte de Bio Centre. Il est proposé une évaluation du coût que cela engendrerait pour Bio Centre pour la prochaine réunion du conseil d'administration.

Point sur la conjoncture des filières biologiques

Benoît Guérout expose une situation tendue en ce qui concerne les approvisionnements, due au retard de récolte d'environ 1 mois des betteraves rouges. Le contexte pour la commercialisation est très favorable, mais le rendement et la qualité ne sont pas au rendez-vous pour les betteraves primeurs.

Philippe Riffard confirme que l'année a été très difficile pour la production des légumes, avec des résultats peu satisfaisants en terme qualité.

Eric Lelièvre indique que l'année a été favorable pour la production de foin. Il annonce également que son groupement, après un an et demi de vente dans le circuit conventionnel (pour raison de prix), vient enfin de vendre ces premiers bovins dans la filière bio.

Gilles Renard, annonce une récolte en céréales très hétérogène. Les résultats, au niveau national, sont de 16 % inférieurs à ceux de l'année précédente, alors que les prévisions annonçaient + 25 %. Il précise que ce retournement du marché est un message négatif vis-à-vis des meuniers. La qualité meunière des blés semble néanmoins acceptable malgré un taux de protéines inférieur. Les prix devraient pouvoir être maintenus.

Claude Gaulandeau indique une récolte moyenne en petit épeautre et une baisse des prix annoncé par l'opérateur (Celnat).

Jean-François Vincent confirme les prix élevés des bovins en conventionnel et la difficulté de garder un différentiel de prix entre le bio et le conventionnel. Gilles Renard, ajoute que l'idée d'une indexation des prix du bio sur le conventionnel, soutenue par les opérateurs méditerranéens (mixtes), est dangereuse.

Jean-François Vincent, indique qu'en porc, les prix sont bas, en dessous du prix de revient, avec encore un quota.

D'après Gilles Renard, la demande en volaille n'est plus aussi forte et les groupements actuellement ne poussent pas les producteurs à produire plus.

Concernant la distribution, Christophe Fertré fait part d'une croissance au 1^{er} trimestre qui n'était pas vraiment attendue (prévision plutôt d'une stagnation). La GMS perd des parts de marchés, ce qui n'était plus le cas depuis quelques années, probablement dû à la recherche de produits locaux par les consommateurs. La période estivale a également été plutôt bonne par rapport aux années précédentes, pour l'ensemble des magasins, ceux dans les bassins de vie (moins de départ en vacances ?), mais également ceux des régions touristiques. De plus, les clients ont été plutôt compréhensifs par rapport aux difficultés climatiques rencontrés en production de légumes.

Actions en cours

Une étude sur la filière bovin viande biologique régionale

La filière viande bovine conventionnelle connaît actuellement, avec le manque de production et les cours des céréales élevés, une évolution profonde qui impacte la filière biologique. En effet, si le cheptel de bovins bio en France continue à croître fortement en lien avec de nombreuses conversions d'élevages, le nombre de bovins bio abattus s'est réduit, une forte proportion des animaux étant commercialisée dans les circuits conventionnels.

Bio Centre a donc lancé une étude sur la filière bovine biologique régionale, soutenue par le Conseil régional dans le cadre du CAP'Filière bovin viande¹, afin d'en comprendre les forces et les faiblesses, et de construire une démarche pour permettre à la filière de se structurer pour pérenniser son développement.

Cette étude fera l'objet d'une publication interne (Hors-série), d'articles dans la presse spécialisée (AlterAgri et Biofil), et d'une présentation au Sommet de l'Élevage à la conférence sur la filière bovine biologique organisée par la commission bio d'Interbev.

D'autre part, il est prévu une journée filière Bio Centre en novembre chez un éleveur de l'Indre. La matinée devrait comme d'habitude être consacrée aux références technico-économiques (intervention de la Ferme des Bordes à prévoir) avec une visite de l'exploitation. Une table ronde avec la participation des acteurs de la filière devrait être organisée l'après-midi.

¹ Dispositif de soutien aux filières régionales du Conseil régional du Centre

Une exposition de portraits d'acteurs de la filière biologique

Une exposition de portraits d'acteurs de la filière biologique en région Centre est en cours de réalisation. Cette exposition sera constituée de 17 panneaux intérieurs (50 x 74 cm) et d'un livret d'accompagnement avec témoignages ou interviews des protagonistes.

L'objectif de cet outil est de sensibiliser les consommateurs par la présentation des différents maillons de la filière biologique régionale (agriculteurs biologiques bien sûr, mais également artisans, chefs d'entreprises et consommateurs). Cette exposition destinée au grand public pourra également être diffusée vers le milieu agricole.

Il est proposé d'organiser un vernissage de cette exposition et d'associer le Conseil régional à cet évènement.

Le programme « Porc Bio Cœur de France »

Le programme « Porc Bio Cœur de France » est né de la volonté des acteurs de contribuer à la structuration de la filière porc biologique dans quatre régions : Auvergne, Bourgogne, Centre et Limousin. Ce programme est porté par Tradival, animé par Bio Centre et soutenu financièrement par l'Agence Bio. Il rassemble des abatteurs-transformateurs (Tradival et Sicaba), des organisations de producteurs (Agrial, Cirhyo et Copalice), des associations biologiques (Auvergne Biologique, Bio Centre, Gablim et Sedarb) et des fabricants d'aliments pour le bétail (Axéreal bio, Cizeron bio et Moulin Marion).

Cette action a permis aux producteurs porcins biologiques associés au programme de s'inscrire dans le partenariat avec Système U pour le développement d'une gamme de viande de porc bio exclusivement française. Les éleveurs ont donc créé « Porc Bio Cœur de France GIE » afin de répondre à la demande du distributeur.

Dans le cadre de ce programme, une étude a également été menée sur les élevages porcins des quatre régions. Cette enquête apporte des données technico-économiques sur les élevages porcins biologiques et l'analyse qui a été faite des résultats permet de révéler la grande disparité entre les élevages.

L'étude fera l'objet d'un document technique destiné aux éleveurs, ainsi qu'aux techniciens des Organisations de producteurs. Les résultats seront également présentés à l'occasion du Sommet de l'Élevage lors d'une conférence organisée par l'Institut technique de l'agriculture biologique (ITAB) et le Pôle AB Massif Central.

Action en faveur de la boulangerie bio artisanale

Dans le cadre de l'action boulangerie menée en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat sur un programme 2011 - 2013 avec pour objectif de doubler le nombre de boulangers certifiés bio en région (atteindre 50 en 2013), l'objectif est atteint mais le dispositif d'accompagnement (formation, outils de communication, aide à la certification) a été relativement peu utilisé.

A la demande du comité de pilotage de l'action, Bio Centre a réalisé une enquête cet été auprès des boulangers bio, afin de faire un bilan de l'action et identifier les besoins des boulangers. Il ressort de cette enquête, une forte attente des boulangers pour développer leur vente en restauration collective.

Serge Boutron (Fournil St Honoré) confirme cette attente des boulangers et précise qu'un travail de fond est nécessaire afin de développer ce débouché. Il se propose de participer à la prochaine réunion du comité de pilotage prévu le 4 novembre prochain.

Compte-rendu de la réunion des collègues « préparateurs » et « distributeurs » du 11 septembre dernier.

La réunion n'a pas pu avoir lieu.

Admission de nouveaux adhérents

Les statuts approuvés par l'Assemblée générale extraordinaire du 8 avril 2010 spécifient que « les admissions sont soumises à l'approbation du conseil d'administration. » (art.4).

Les structures suivantes souhaitent adhérer à Bio Centre :

Raison sociale	Code APE	Ville	Collège	Activité
EURO 5	1039A : Autre transformation et conservation de légumes	ST-BENOIT-SUR-LOIRE	Préparateurs	transformation pomme de terre
LA CHOCO LATINE	1071C : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	BERCHERES-SUR-VEGRIE	Préparateurs	boulangerie artisanale
SET MEAL	5629A : Restauration collective sous contrat	ST-AVERTIN	Distributeurs	restaurant

Il est demandé au conseil d'administration d'approuver cette demande d'admission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Divers

Point sur les cotisations

Le montant des cotisations des collèges « aval » s'élève à ce jour à 10 560 €, soit 66 % du montant collecté en 2012. Sont à jour de leur cotisation, 8 adhérents sur les 27 du collège « consommateurs », 12 sur 29 pour le collège « distributeurs », 15 sur 25 pour le collège « institutionnels » et 36 sur 72 pour le collège « préparateurs ».

Une relance par courrier des adhérents pour se mettre à jour de leur cotisation est proposée.

Fonds européen agricole de développement rural (Feader)

Bio Centre participe activement aux réunions organisées sous l'égide du Conseil régional et de l'Etat, afin d'élaborer avec les acteurs de la région un programme régional pour le développement rural, avec financement par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Le FEADER finance, en gestion partagée entre les États membres et la Communauté, la contribution financière de la Communauté aux programmes de développement rural.

Il se décompose non plus en trois axes, comme pour la période précédente 2007-2013, mais en six priorités, elles-mêmes liées à la stratégie de l'UE pour 2020. Les cinq premières priorités concernent l'agriculture. Elles portent sur le transfert de connaissances et l'innovation, l'amélioration de la compétitivité de tous les types d'agriculture, la promotion de l'organisation de la chaîne alimentaire, la préservation et le renforcement des écosystèmes tributaires de l'agriculture, et enfin la promotion de l'utilisation efficace des ressources et la transition vers une économie à faibles émissions de CO₂. Seule la dernière d'entre elles vise le développement rural en dehors de l'agriculture. La Commission proposant de « promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales. » Cette priorité est elle-même déclinée en trois axes : faciliter la diversification, la création de petites entreprises et la création d'emplois, promouvoir le développement local dans les zones rurales et améliorer l'accessibilité aux nouvelles technologies de l'information et la communication.

Bio Centre Mag n° 10

Il est proposé lors du prochain numéro prévu en novembre, des actualités professionnelles consacrées à l'étude sur la filière bovin viande biologique, la journée sur les Techniques culturales simplifiées (TCS) organisée en juin et l'exposition des portraits d'acteurs de la filière.

Pour la page consacrée aux initiatives locales, en plus de l'opération Panier Fraîcheur de la SNCF, il est proposé de présenter le restaurant « Oh terroir » ouvert récemment à Orléans et l'épicerie itinérante Soyer Bio dans le Loir-et-Cher.

Guide Manger bio

La 7^e édition du « Guide Manger bio en région Centre » est disponible. Les administrateurs se félicitent de cette édition augmentée par rapport aux années précédentes. Néanmoins, il est proposé de consulter les GAB pour les informations concernant leur département (pas seulement des producteurs) et de prévoir une visualisation de l'annonce lors de la validation de l'inscription par l'adhérent.

Autres

Les administrateurs proposent de réfléchir à l'accueil des nouveaux adhérents et à l'organisation d'une présentation des produits des adhérents lors de l'assemblée générale par exemple.

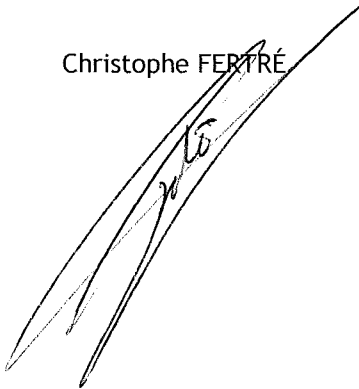
Enfin, les administrateurs souhaitent que soit prévu 3 à 4 exemplaires des notes présentées en réunion pour ceux qui ne les auraient pas imprimées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 17 h 00.

Fait à Blois, le 23 septembre 2013

Le secrétaire

Christophe FERTRE



Le président

Jean-François VINCENT

